

FICHE SIGNALÉTIQUE

TOUGH GARD™

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA COMPAGNIE

1.1 Identification du produit :

Nom de marque : Liquide anti-projections TOUGH GARD™

Numéro de produit : TG101-01, TG101-05, TG101-14S, TG101-32SP, TG101-55.

1.2 Utilisateurs identifiés pertinents de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Protéger les composantes de soudage de la torche de l'accumulation de projections excessive.

1.3 Détails du fournisseur de la fiche signalétique :

Fabricant : Tregaskiss, 2570 North Talbot Road, Windsor, Ontario, Canada N0R 1L0,

Informations téléphone : 1-855-644-9353, Fax : 1-877-737-2111,

courriel : techsupport@tregaskiss.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence : Informations relatives aux déversements : 1-519-737-3000 (8 h à 17 h, fuseau horaire : -5)

1.5 Date de préparation de la FS : 17 avril 2018

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance du mélange

Classification CLP/GHS (1272/2008) : Non classé comme dangereux

Classification de l'UE (67/548 /CEE) : Non classé comme dangereux

2.2 Éléments d'étiquetage :



2.3 Autres dangereux : Non

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Nom chimique	N° CAS	N° EINECS	Classification de l'UE (67/548/CEE)	Réglementation de classification GHS (EC) No 1272/2008	%
Eau	7732-18-5	231-791-2	Non classé comme dangereux	Non dangereux	> 80 %
Glycol polymère	Propriétaire	Non assigné	Non classé comme dangereux	Non dangereux	< 20 %

Voir la section 16 pour plus d'informations sur l'UE et la Classification SGH

4. PREMIERS SOINS

4.1 Description des premiers secours

Yeux : Rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes. Solliciter des soins médicaux si une irritation se manifeste.

Peau : Aucune mesure d'urgence ne devrait être requise. Laver avec de l'eau et du savon.

Inhalation : Aucune mesure d'urgence ne devrait être nécessaire. Déplacer la personne à l'air frais. Aider à la respiration si nécessaire et obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Peut causer une légère irritation des yeux avec rougeur et larmolement.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Aucun requis.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5.1 Moyens d'extinction : Utiliser tout moyen qui convient aux feux environnants.

5.2 Dangers particuliers liés à la substance ou du mélange :

Dangers d'explosion et d'incendie inhabituels : Aucun, ce produit est non combustible.

Danger des produits de décomposition : La combustion du résidu après évaporation de l'eau va libérer des oxydes de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers :

Les pompiers devraient toujours porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complète contre les incendies impliquant des produits chimiques ou dans des espaces confinés. Refroidir les récipients exposés au feu avec de l'eau.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Porter des lunettes et des gants résistants aux produits chimiques. Éviter d'inhaler de la poussière ou des vapeurs. Gardez une ventilation suffisante. Les déversements peuvent entraîner des risques de glissade.

6.2 Précautions environnementales : Rapporter les déversements conformément aux réglementations locales et fédérales.

6.3 Méthode et matériel de confinement et de nettoyage :

Contenir et recueillir à l'aide d'un matériau absorbant et placer dans un des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections :

Reportez-vous à la section 8 pour les équipements de protection et la section 15 pour les considérations d'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour des manipulations sécuritaires : Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains après utilisation.

7.2 Conditions pour un stockage sans danger :

Garder le contenant bien fermé. Stocker de 4 - 30 °C. Évitez les rayons directs du Soleil.

Durée de vie : deux (2) ans.

7.3 Utilisation(s) spécifique(s) : Applications de soudage

8. PRÉVENTION CONTRE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle :

Nom chimique	Limites d'exposition
Eau	Aucune établie
Glycol polymère	10 mg/m ³ TWA (particules totales) recommandé par le fabricant.

8.2 Contrôle de l'exposition :

Contrôle d'ingénierie : Prévoir une ventilation aspirante locale en cas de pulvérisation.

Protection individuelle :

Respiratoire : Porter un respirateur homologué par le NIOSH (ou équivalent) en cas de pulvérisation.

Protection de la peau : Porter des gants de butylcaoutchouc ou de nitrile et des vêtements de protection propres.

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection contre les produits chimiques. Prévoir une douche oculaire et des appareils de lavage d'urgence dans l'aire de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés de base et chimiques :

Apparence : Liquide vert translucide	Densité de vapeur : Comme l'eau
Odeur : Inodore	Densité : 1,04 (Eau = 1,00).
Seuil d'odeur : Pas de données disponibles	Solubilité dans l'eau par poids : 100 % soluble dans l'eau
pH : 5 – 7	Coefficient de partition octanol/eau : Indisponible
Point d'ébullition @ 760 mm Hg : 100 °C.	Température d'auto-inflammation : Aucun
Point de congélation : - 2 °C	Température de décomposition : Aucun
Point d'éclair : Ininflammable	Viscosité : 1,02 centipoises à 25 °C
Taux d'évaporation : < 0,01 (n-acétate de butyle = 1,00)	Propriétés explosives : Non explosif
Limites d'inflammabilité : Aucun	Propriétés oxydantes : Non oxydant
Pression de vapeur : 17,5 mm Hg @ 20 °C (eau)	Teneur en COV : 0 %

9.2 Autres informations : Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité : Non réactif dans des conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique : Stable dans les conditions de stockage et de manutention normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune connue.

10.4 Conditions à éviter : Évitez les températures extrêmes (chaleur excessive ou congélation) pour protéger la qualité du produit.

10.5 Matériaux incompatibles : Éviter le contact avec les agents oxydants, les acides et alcalis.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Un chauffage excessif peut entraîner une décomposition du polymère, générer des aldéhydes, des alcools, des éthers, des oxydes de carbone, des acides carboxyliques.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Yeux : Peut causer une légère irritation avec une rougeur et un larmoiement. Une lésion de la cornée est peu probable.

Peau : Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des rougeurs, de l'irritation et de la sécheresse.

Inhalation : Aucune connue.

Ingestion : Très faible toxicité en cas d'ingestion. Aucun effet indésirable n'est attendu de l'ingestion de petites quantités.

Valeurs de toxicité aiguë :

Glycol polymère : DL50 orale rat 32 500 mg/kg ; Peau de lapin DL50 > 20 g/kg ; Inhalation rat CL50 > 13 mg/L/8 h (de concentration maximale).

Irritation : Pas de données disponibles. Il est possible que le produit cause de l'irritation modéré des yeux et de la peau.

Corrosivité : Ce n'est pas un produit corrosif.

Sensibilisation : Le glycol polymère n'a pas causé de réactions cutanées chez les animaux de laboratoire.

Toxicité des doses répétées : Pas de données disponibles.

Statut cancérigène :

Aucun des composants n'est inscrit comme cancérigène par le CIRC, le NTP, l'ACGIH ou la directive sur les substances de l'UE ou de l'OSHA. Le glycol polymère n'a pas causé de cancer chez les animaux de laboratoire.

Mutagenicité pour les cellules germinales : Des études in vitro et in vivo étaient négatifs pour glycol polymère.

Toxicité pour la reproduction :

Le glycol polymère n'a pas provoqué de malformations congénitales ou atteinte à la reproduction dans les laboratoires.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1 Toxicité :

Pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques.

Glycol polymère : CL50 Vairon à grosse tête 87 209 mg/L/96 h ; CL50 Daphnie magna 53 484 mg/L/48 h.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Il est prévu que le glycol polymère se biodégrade immédiatement. BOD 20 40,2-70 %.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Ne devrait pas bioaccumuler.

12.4 Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non requis.

12.6 Autres effets négatifs : Aucune connue.

13. INFORMATIONS D'ÉLIMINATION

Mettre le produit au rebut conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.
Produit biodégradable s'il est confié à une usine biologique de traitement des eaux usées.
Ne pas déverser le produit non traité dans les eaux naturelles.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

	14.1 Numéro ONU	14.2 Nom d'expédition adéquat ONU	14.3 Classe(s) danger(s) de transport	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Risques environnementaux
US DOT		Non réglementé			
EU ADR/RID		Non réglementé			
IMDG		Non réglementé			

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur : Aucun

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au Code IBC : Sans objet

15. INFORMATION RELATIVE À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Sécurité, Réglementations/Législation particulières à la substance ou le mélange et :
Inventaires internationaux :

Inventaire US EPA TSCA : Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la TSCA.

Union Européenne : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances nouvelles et chimiques existantes (EINECS).

Australie : Tous les ingrédients de ce produit sont inscrits sur l'inventaire australien des substances chimiques (AICS).

Chine : Tous les ingrédients de ce produit sont inscrits sur l'inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC).

Corée : Tous les composants de ce produit sont inscrits sur la Liste coréenne des substances chimiques existantes (KECL).

Règlement américains :

Classification des dangers OSHA : Non dangereux

CERCLA : Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration CERCLA, cependant, de nombreux états ont des exigences plus strictes de déclaration de libération. Signaler les déversements conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

EPA SARA 302 : Ce produit ne contient pas de produits chimiques réglementés en vertu de la Section 302.

Classification du risque EPA SARA 311 : Non dangereux

EPA SARA 313 : Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont réglementés en vertu de SARA Titre III, article 313 : Aucun

Proposition 65 de la Californie : Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont connus par l'État de Californie pour causer le cancer, des malformations congénitales ou la toxicité sur la reproduction : Aucun

Règlementations internationales :

Classification SIMDUT : Pas un produit contrôlé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Non requis

16. AUTRE INFORMATION

Énoncés à utiliser pour la manutention et l'entreposage :

S23 - Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S40 - Durant l'hiver, veiller à ce que l'eau du contenant ne gèle pas.

S57 - Éviter de respirer la poussière et les vapeurs.

S67 - En cas de contact avec la peau et les yeux, laver abondamment à l'eau.

SDS Historique des révisions :

Juin 2015 : FS convertie à la FS EU REACH

Avril 2018 : Ajouter un pictogramme à la section 2.2

Phrases de référence GHS (voir les sections 2 et 3) : Aucun

Classes de l'UE et phrases de risque pour référence (voir les sections 2 et 3) : Aucun

Droit d'auteur © 2002-2018, Tregaskiss, une division de ITW Canada Inc.

Les opinions exprimées dans le présent document proviennent des experts de Tregaskiss, une division d'ITW Canada Inc. À notre connaissance, l'information contenue dans cette fiche était exacte au moment de l'impression. Étant donné que l'utilisation de cette information et de ces opinions ainsi que les conditions d'utilisation du produit sont hors du contrôle de Tregaskiss, il incombe à l'utilisateur de déterminer les conditions sécuritaires de ce produit. Tregaskiss ne peut en aucun cas être tenu responsable de tout préjudice, quel qu'il soit, découlant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur d'observer les règlements locaux, provinciaux et fédéraux applicables.
